

**ASSOCIATION  
ENTRE  
L'UNION EUROPÉENNE  
ET ISRAËL**

**Le Conseil d'association**

**Bruxelles, le 25 janvier 2022  
(OR. en)**

**UE-IL 2903/22**

**ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS**

---

Objet: RECOMMANDATION DU CONSEIL D'ASSOCIATION UE-ISRAËL portant  
approbation de la prorogation du plan d'action UE-Israël [2022/...]

---

**RECOMMANDATION N° .../2022  
DU CONSEIL D'ASSOCIATION UE-ISRAËL**

**du ...**

**portant approbation de la prorogation du plan d'action UE-Israël [2022/...]**

LE CONSEIL D'ASSOCIATION UE-ISRAËL,

vu l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'État d'Israël, d'autre part<sup>1</sup>,

---

<sup>1</sup> JO CE L 147 du 21.6.2000, p. 3.

considérant ce qui suit:

- (1) L'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'État d'Israël, d'autre part (ci-après dénommé "accord euro-méditerranéen"), a été signé à Bruxelles le 20 novembre 1995 et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2000.
- (2) L'article 69 de l'accord euro-méditerranéen habilite le Conseil d'association à arrêter des décisions et à formuler des recommandations appropriées.
- (3) L'article 10 du règlement intérieur du Conseil d'association prévoit la possibilité d'arrêter des décisions ou de formuler des recommandations par procédure écrite entre les sessions, si les parties en conviennent.
- (4) La prorogation du plan d'action UE-Israël pour trois ans permettra aux parties de poursuivre leur coopération pour les années à venir, y compris par la négociation possible de priorités du partenariat,

A ADOPTÉ LA RECOMMANDATION SUIVANTE:

*Article premier*

Le Conseil d'association, statuant par procédure écrite, recommande que le plan d'action UE-Israël soit prorogé pour trois ans à partir de la date d'adoption de la présente recommandation.

*Article 2*

La présente recommandation prend effet le jour de son adoption.

Fait à ..., le

*Par le Conseil d'association UE-Israël*

*Le président*

---